



Congrès annuel 2023 de la SCP Tarifs publicitaires pour 2023

PROGRAMME DÉFINITIF

Type de publicité	Prix
Emplacement privilégié	
Page entière – plat verso	1 750 \$
Page entière – intérieur du plat verso	1 500 \$
Publicité standard	
Page entière	900 \$ chacune
Demi-page	600 \$ chacune

Matériel de montage demandé

Unité	Largeur	Hauteur
Page entière	8,5 po	11 po
½ page horizontale	8,5 po	5,5 po

- Le programme définitif sera publié en ligne sous forme de PDF.
- Dimensions rognées : largeur de 8,5 po x hauteur de 11 po
- Fichier PDF favorisés (haute qualité); JPG, EPS, TIF acceptés. Fichiers EPS : si toutes les polices sont incorporées et que le texte est vectorisé.
- Le programme est publié dans les deux langues officielles. **On demande donc des publicités bilingues (français et anglais).**
- Les publicités se limitent à des médicaments et produits en vente libre et à de l'information sur l'entreprise.

Spécialités publicitaires

Type de commandite	Prix
Application mobile	
Page d'accueil	5 000 \$
Bannière	3 000 \$ chacune
Bornes de chargement (sur place)	3 500 \$ chacune

Matériel de montage demandé

- Image de la page cible : 320 x 418 pixels
- Image de la bannière : 320 x 55 pixels
- Les images des bannières et de la page d'entrée se limitent à 40 Ko et doivent être en format JPG ou PNG statique. Les bannières animées ne sont pas acceptées.
- Les images de la page d'entrée et de la page cible conduiront à la liste des publicitaires du répertoire des exposants figurant dans l'application.

Modalités

1. Toutes les publicités doivent être approuvées par la SCP, qui se réserve le droit de rejeter ou d'annuler en tout temps une publicité soumise par une agence ou par un publicitaire.
2. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis.
3. Les tarifs indiqués sont assujettis aux taxes applicables.
4. Les travaux de composition ou de production supplémentaires seront payables par le publicitaire.
5. Il est interdit d'utiliser le nom ou le logo de la SCP sans son autorisation préalable. Les publicitaires ne peuvent pas, directement ou indirectement, mentionner le congrès annuel 2023 dans leur matériel promotionnel portant sur un produit.
6. Toutes les propositions de contrats de publicité sont traitées comme des demandes. Puisque l'inventaire publicitaire est en constante évolution, la SCP ne peut garantir de positionnement fixe.
7. **POLITIQUE D'ANNULATION** : Le paiement complet est exigible sur soumission du formulaire de demande d'espace publicitaire. Les annulations doivent avoir été reçues par écrit au plus tard le 1^{er} avril 2023. Aucun remboursement ne sera accordé après cette date. Les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 100 \$ (plus taxes).

Date limite des réservations :
le 15 mars 2023

Date limite de remise du matériel :
le 1^{er} avril 2023